



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE D'OTTERSTHAL

Conseil Municipal du 5 février 2024 à 20 heures 15
convoqué le 30 janvier 2023

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel GÉRARD

Étaient présents : Adjoints : Denis SCHNEIDER et Thierry SEBASTIEN.
Lydia ANCEL, Béatrice CHABANE, Patricia DELAGE, Anny STOLL
Thomas KALISCH, Claude JACOB, Jean-Claude HAMBURGER.

Absents excusés : Christian KEMPF qui donne procuration à M. Daniel GERARD
François BURG qui donne procuration à M. Jean-Claude HAMBURGER

Absent non excusé :

Procurations: 2

2024 - 01 DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT (Code Général des Collectivités territoriales), est désignée comme secrétaire de la présente séance : Béatrice CHABANE

2024 - 02 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU LUNDI 4 DECEMBRE 2023

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal du 4 décembre 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents

2024 - 03 ACQUISITION DE TERRAIN - LACAN

Ayant recueilli la promesse de vente d'un terrain au lieu-dit « Neuenberg » de Monsieur Hervé LACAN, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition du terrain cadastré :

<u>Section</u>	<u>Parcelle</u>	<u>Lieu-dit</u>	<u>Surface</u>
02	218	Neuenberg	7.20 ares

Au prix de 50 € l'are, en confiant la rédaction de l'acte à Me Audrey DUCANOS, notaire à SAVERNE.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents, l'acquisition de la parcelle mentionnée.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE D'OTTERSTHAL

2024 – 04 CHOIX DU GEOMETRE – RUE DE LA CHAPELLE

Dans la continuité des travaux initialement prévus Rue de la Chapelle, un géomètre est nécessaire afin de réaliser un plan topographique.

M. le Maire, après avoir présenté les différentes offres de prix, invite le Conseil Municipal à délibérer.

ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LAMBERT & Associés SARREBOURG	740,00 €	888,00 €
Dominique JUNG SAVERNE	1 400,00 €	1 680,00 €
Thierry CARBIENER SAVERNE	950,00 €	1 140,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise LAMBERT & Associés de SARREBOURG, pour un montant de 888.00€ TTC, offre la moins-disante.

2024 – 05 CONVENTION ORANGE – RUE DE LA CHAPELLE

VOIR ANNEXE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **AUTORISE** à l'unanimité M. le Maire à signer la convention avec ORANGE le cas échéant.

2024 – 06 AVANT-PROJET – RUE DE LA CHAPELLE

Estimation du montant des travaux de l'aménagement de la Rue de la Chapelle :

DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT
Lot N° 1 : Voirie	176 000,00 HT
Lot N° 2 : Réseaux secs comme suit :	74 000,00 HT comme suit :
- Prestations générales	- 4 250,00
- Eclairage public	- 40 000,00
- Téléphone et fibre optique	- 29 750,00
TOTAL HT	250 000,00
MONTANT TVA à 20%	50 000,00
TOTAL TTC	300 000,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **AUTORISE** à l'unanimité M. le Maire à signer les documents nécessaires aux travaux et d'effectuer les demandes de subventions.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE D'OTTERSTHAL

2024 – 07 CIMETIERE – ACQUISITION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM

Monsieur le Maire ayant informé le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir un nouveau columbarium au cimetière, les trois existants étant presque complet, il soumet à l'assemblée délibérante pour avis un devis de la société **J. METZMEYER Sarl** sise **16, place Saint-Nicolas à SAVERNE (67700)** concernant la pose de cases supplémentaires pour un montant de 7 075 € HT (8 490.00 € TTC).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **ADOpte** à l'unanimité le devis de la société **J. METZMEYER Sarl** pour le dit montant.

2024 – 08 ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR

Compte tenu de l'âge du photocopieur de la Mairie, le Conseil Municipal est informé qu'il serait opportun de remplacer ce matériel par un photocopieur neuf et de mettre l'actuel au profit de l'école.

ENTREPRISES	CARACTERISTIQUES	Coût HT Page Noir	Coût HT Page Couleur	LOCATION montant HT	ACHAT montant HT
KIRCHNER Bureautique	CANON iR Advance DX C3922i neuf (couleur – A4/A3 – 22 ppm) Module finition externe agrafage piqûre à cheval	0.0035 € (soit 3.5€ les mille)	0.035 € (soit 35€ les mille)	100 € sur 66 mois = 6 600 €	5 890 €
KIRCHNER Bureautique	CANON iR Advance DX C3922i neuf (couleur – A4/A3 – 30 ppm) Module finition externe agrafage piqûre à cheval	0.0035 € (soit 3.5€ les mille)	0.035 € (soit 35€ les mille)	120 € sur 66 mois = 7 920 €	8 028 €
DYCTAL Bureautique	Konica Minolta neuf Business Hub C 250 i	4 € les mille	40 € les mille	350 € trimestrielle sur 21 trimestres (avec rachat a 0.15€ du copieur à la fin du contrat)	6 990 €
DYCTAL Bureautique	Konica Minolta neuf Business Hub C 250 i	4 € les mille	40 € les mille	400 € trimestrielle sur 21 trimestres (avec rachat a 0.15€ du copieur à la fin du contrat)	7 999 €

Monsieur le Maire, après avoir présenté les différentes offres de prix relatives à ces investissements et en avoir commenté les caractéristiques et les modalités d'acquisition (achat ou location), invite le Conseil Municipal à en délibérer qui opte à l'unanimité pour l'achat.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE D'OTTERSTHAL

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, opte à l'unanimité l'acquisitions d'un nouveau photocopieur et retient la proposition de la société KIRCHNER BUREAUTIQUE pour le montant de 5 890 € HT (7 068.00 € TTC) et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

**2024 – 09 DEMANDE DE REPORT DE PRET ET D'ANNULATION DE LOYER – ASSOCIATION
TENNIS CLUB D'OTTERSTHAL**

L'assemblée générale du Tennis-Club d'Ottersthal s'est tenu le vendredi 8 décembre 2023. Le club étant en difficulté financière, une demande de report de prêt pour un montant de 1 585€ TTC et d'annulation de loyer pour un montant de 1 180€ TTC concernant l'année 2023 ont été formulées. Le Conseil Municipal, après avoir délibérer :

DECIDE,
par 11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION

D'accepter le report de prêt ainsi que l'annulation du loyer pour les sommes mentionnées précédemment concernant l'année 2023.

2024 – 10 DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – DIA

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal deux déclarations d'intentions d'aliéner concernant des biens situés à OTTERSTHAL et cadastrés :

<u>PROPRIETAIRES</u>	<u>SECTIONS</u>	<u>PARCELLES</u>	<u>LIEU-DIT</u>	<u>SURFACE TOTALE</u>
M. François FETEL et Mme Anne CALLEGARI	2 2	135 146	Village Rue d'Eckartswiller	1a 34ca 8a 76 ca
M. André MULLER	2 2	173(A) 173(B)	Rue d'Eckartswiller Rue d'Eckartswiller	4a 99ca 4a 8ca

Le Conseil Municipal prend acte aux renoncements des droits de préemption des déclarations d'aliéner mentionnées ci-dessus.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE D'OTTERSTHAL

2024 – 11 COMMUNICATION

- FREE recherche un emplacement pour l'installation d'une antenne relais téléphonique, plusieurs emplacements ont été proposés.
- SIS : réunion d'information concernant l'augmentation des tarifs
- Commission finances le 4 mars 2024
- Prochain conseil municipal le 25 mars 2024
- Proposition de M. le Maire pour une visite de l'usine de tri ALTEM, une proposition à l'école sera également faite
- Congé maternité de la secrétaire de mairie

2024 – 12 DIVERS

- Sinistre sur l'ancienne station de pompage le 17 janvier 2024, chute d'un arbre, toiture abimée
- Distribution des 22 lots de fond de coupe le vendredi 2 février 2024
- Animation de l'église pendant la Fête de la Chapelle le 29 juin 2024 par la chorale gospel « Chœur à Chœur » de Monswiller

La séance est levée 21h45.

Points délibérés au cours de cette séance :

- 2024-01 Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2024-02 Approbation du procès-verbal du lundi 4 décembre 2023
- 2024-03 Acquisition de terrain -LACAN
- 2024-04 Choix du géomètre – Rue de la Chapelle
- 2024-05 Convention ORANGE – Rue de la Chapelle
- 2024-06 Avant-projet – Rue de la Chapelle
- 2024-07 Cimetière – Acquisition d'un nouveau columbarium
- 2024-08 Acquisition d'un photocopieur
- 2024-09 Demande de report de prêt et d'annulation de loyer – Association Tennis Club d'Ottersthal
- 2024-10 Déclaration d'intention d'aliéner – D.I.A.
- 2024-11 Communication
- 2024-12 Divers

Le Maire,
Daniel GÉRARD